



Charge social micro entreprise

Par laurence, le 13/11/2008 à 18:10

bonjours a tous

je suis en micro entreprise depuis le 13 octobre de cette année et je voulais savoir au niveau des charges comment ça se passe étant donné que depuis l'ouverture je ne suis qu'à 150€ de CA. comment calculer en sachant que je n'ai pas le droit à l'accréditation étant donné que je garde un mi-temps à côté. car en téléphonant à un CFE on m'a annoncé que mon 1er trimestre donc décembre s'élève à 650€ de charge est-ce normal!!!

JE VOUS REMERCI D'AVANCE MERCI.